



Une nouvelle loi pour réglementer les stages et une nouvelle plateforme pour promouvoir les stages et les jobs auprès des jeunes

Communiqué de presse du 28 mai 2020

Une interface à la portée des jeunes à la recherche de postes de stages et des entreprises à la recherche de jeunes stagiaires.

L'Agence Nationale pour l'Information des Jeunes (ANIJ) salue le récent vote, par le parlement, de la nouvelle loi sur les stages au Luxembourg mettant fin à un vide juridique.

L'ANIJ tient par la même occasion à féliciter toutes les parties prenantes qui se sont investies dans les diverses démarches permettant d'aboutir à un cadre juridique clair et précis pour les futurs stagiaires et les entreprises.

L'Agence Nationale pour l'Information des Jeunes a le plaisir d'annoncer aux jeunes et entreprises désireuses de recruter les futurs stagiaires qu'elle a mis en place une plateforme dédiée à cette cause pour faciliter aux premiers de réussir leur recherche de stage et aux seconds de trouver rapidement leurs stagiaires.

Cette plateforme est directement accessible sur le site jugendinfo.lu en cliquant sur la [rubrique Emploi](#).

Pour être plus précis et plus exhaustif, la plateforme Jobs & Stages propose aussi des offres de jobs vacances, jobs étudiants (CDD) et stages. Elle est venue supplanter les anciens sites jobs.youth.lu et stages.youth.lu.

Via l'espace entreprises entièrement gratuit, cette plateforme offre aux entreprises ou institutions diverses, la possibilité de publier et de gérer de manière autonome leurs offres et de recruter rapidement des jeunes.

L'espace entreprise permet de :

- Publier une offre de job vacances, job étudiant (CDD) ou de stage directement ou de programmer sa publication à une date spécifique
- Rendre une offre invisible dès qu'elle a trouvé un candidat
- Dupliquer ou modifier une offre
- Indiquer au candidat le canal à utiliser pour postuler (e-mail, courrier postal, soumission en ligne via le site web de l'entreprise)



Par ailleurs, sous la rubrique *Emploi*, le site jugendinfo.lu diffuse des articles et actualités relatives au thème de l'emploi. Par exemple le jeune visiteur y trouve des informations et conseils sur la rédaction de lettres de motivation convaincantes, la préparation d'un entretien d'embauche, les premières expériences professionnelles en passant par les stages, ou les jobs étudiants, etc... Sachant que le contenu du site dans l'ensemble est évolutif.

À propos de l'ANIJ

L'Agence Nationale pour l'Information des Jeunes, en abrégé « ANIJ », est une association sans but lucratif (asbl), conventionnée avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Avant le changement de ses statuts en 2018, l'ANIJ s'appelait « Centre Information Jeunes ». Ses missions sont consultables sur www.anij.lu. L'ANIJ a également un compte [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Contact pour la presse

Didace Kalisa, Chargé de direction : didace@anij.lu

Claudia Bizzarri, Responsable Communication : claudia@anij.lu